

# Essentiel.\*

Les programmes Essentiel sont conçus pour protéger vos engagements financiers contre les impacts négatifs d'un événement grave et imprévu. Les couvertures suivantes sont comprises dans les programmes :

- Perte d'emploi
- Invalidité
- Vie

## Avantages supplémentaires.

- ✓ Offert aux personnes âgées de 17 à 71 ans
- ✓ Les réclamations ne sont pas imposables
- ✓ Aucun examen ni questionnaire sur la santé n'est exigé
- ✓ Aucune prime supplémentaire pour les fumeurs
- ✓ Peut être résilié en tout temps
- ✓ La prime peut être ajoutée au financement du véhicule

**SECUREDRIVE.CA**

SÉCURAUTO<sup>MC</sup>

### SOUSCRIPTION DE QUALITÉ

Les programmes Essentiel sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie du Canada et administrés par les Services administratifs en assurance collective LGM. Pour communiquer avec Co-operators, Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site [www.cooperators.ca](http://www.cooperators.ca)

 LGM<sup>MC</sup>

**Distribué par : Services administratifs en assurance collective LGM.**  
1021, rue West Hastings, bureau 400, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 0C3  
Tél. 1 866 287-6200 Site Web. [lgm.ca](http://lgm.ca)

Les programmes Essentiel et Essentiel Plus sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie du Canada et administrés par les Services administratifs en assurance collective LGM. Les services de soutien, comme les adhésions, la souscription médicale et l'administration des réclamations, sont offerts par les employés de CUMIS Services Inc., une filiale de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Pour communiquer avec Co-Operators Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site [www.cooperators.ca](http://www.cooperators.ca).

\* La couverture est optionnelle et facultative.

Sources : Statistique Canada, [cancer.ca/statistics](http://cancer.ca/statistics) et [heartandstroke.ca](http://heartandstroke.ca)

SécurAuto et le logo de SécurAuto sont des marques déposées appartenant au Groupe financier LGM - une division de LGM Financial Services inc. et sont utilisés sous licence par les Services administratifs en assurance collective LGM.

SD-LPES-B2C-0423-R1F

SÉCURAUTO<sup>MC</sup>

# PROTECTION DE PRÊT

Essentiel



**Plusieurs couvertures incluses. Deux programmes.**

[securedrive.ca](http://securedrive.ca)

# LES PROGRAMMES ESSENTIEL COMPRENENT LES COUVERTURES SUIVANTES :

## Couverture Perte d'emploi.

Le marché du travail est instable, mais les programmes Essentiel peuvent aider. Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous cherchez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de 6 paiements mensuels par réclamation.

**Couvre jusqu'à 1 000 \$ par mois.**

**19,8 : moyenne**  
de semaines sans emploi.

## Couverture Invalidité.

L'invalidité physique et l'invalidité psychologique peuvent avoir un impact important sur votre vie.

En cas d'invalidité, les programmes Essentiel et Essentiel Plus, qui sont conçus pour vous aider à vous remettre sur pied, verseraient jusqu'à 6 paiements mensuels par réclamation si vous étiez aux prises avec une limitation fonctionnelle, et ce, peu importe si l'incident s'est produit au travail, à la maison ou ailleurs.

**Couvre jusqu'à 1 000 \$ par mois.**

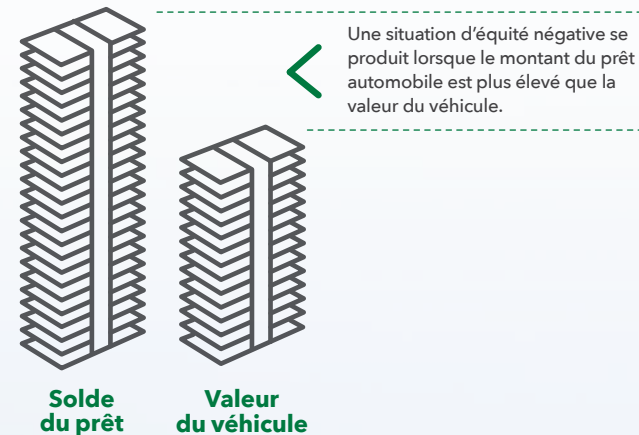
**Au cours de sa vie professionnelle,  
un Canadien sur trois risque de  
souffrir d'une invalidité pendant  
plus de trois mois.**

**La durée moyenne d'une absence  
du travail est de 11 semaines.**

## Couverture Vie.

En cas de décès, la partie du prêt en équité négative serait remboursée, **jusqu'à concurrence de 20 000 \$.**

**VOICI UNE EXPLICATION SIMPLE :**



**Grâce à la souplesse de la couverture :**

*Vos proches peuvent décider :*

- de garder le véhicule (la valeur du véhicule doit toutefois être payée)
- de le vendre à un particulier ou
- de le remettre à un concessionnaire

La couverture Vie comprend le **règlement anticipé** qui rembourserait l'équité négative de votre prêt si vous receviez un diagnostic de maladie mortelle.

**51 % des personnes veuves subissent une perte de leur revenu modifié au cours des cinq années suivant le décès de l'être cher.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre concessionnaire autorisé ou composez le 1 866 287-6200. [securedrive.ca](https://www.securedrive.ca)